

## **TESTS DE COMPORTEMENT** **TC1 et TC2**

**A partir du 01/01/2020**, le comité a décidé de créer un test de comportement et de caractère qui seront nécessaires pour accéder à la cotation 2 et aux suivantes.

Ces tests sont passés au cours des régionales d'élevage et des journées portes ouvertes. Ils sont notés par une personne habilitée par le Comité RAF.

### **TEST DE CARACTERE T.C.1**

Il peut-être passé à partir de l'âge de **9 mois** pour tout chien inscrit au LOF ou à tout autre livre des origines reconnu par la FCI.

Ce test comporte trois épreuves sur un total de 20 points :

- sociabilité par rapport aux congénères qui est notée sur 10 points.
- sociabilité par rapport à l'homme sur 5 points
- sociabilité par rapport à l'environnement sur 5 points.

Le chien est admis s'il obtient un total supérieur à 9/20.

### **TEST DE CARACTERE T.C.2**

Il est passé à partir de l'âge de **12 mois**, chien inscrit au LOF et confirmé. Il est accessible aux seuls sujets ayant obtenu le TC1.

Ce test est obligatoire pour accéder à la cotation 2 et aux suivantes.

Ce test a pour but : de valoriser les qualités comportementales des fox-terriers âgés de 12 mois inscrits au LOF et confirmés. Chaque chien sera testé individuellement.

Les chiens éliminés une première fois, pourront se représenter au T.C.2, dans un délai d'un mois minimum.

Ce test est calculé sur 100 points. Pour être validé, le chien doit avoir obtenu au moins 60 points.

Un chien ajourné peut être représenté au test une seconde fois, mais si le chien est déclaré inapte à cette seconde présentation, **il sera définitivement éliminé.**